

# La Sidra

## DE LA SEMAINE

**50** <sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE  
BETH LOUBAVITCH  
1968 - 2018

### TETSAVÉ

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

*D.ieu demande à Moché d'obtenir de la part des Enfants d'Israël de l'huile d'olive pure afin de nourrir la « flamme éternelle » de la Menorah qu'Aharon allume chaque jour, « depuis le soir jusqu'au matin ».*

*Les habits sacerdotaux portés par les Cohanim (Prêtres), lorsqu'ils servent dans le Sanctuaire, font l'objet d'une description. Tous les Cohanim portent :*

*1) le Ketonet, une longue tunique de lin, 2) les Mi'hnassayim, des pantalons de lin, 3) le Mitsnéfèt ou Migbat : un turban de lin, 4) l'Avnèt, une longue ceinture nouée au-dessus de la taille. En outre, le Cohen Gadol (Grand Prêtre) porte : 5) le Ephod : un habit, semblable à un tablier, fait de laines teintées en bleu, rouge et violet, avec des fils de lin et d'or, 6) le 'Hochène : un pectoral contenant douze pierres précieuses sur lesquelles sont inscrits les noms des douze tribus d'Israël, 7) le Meïl : une longue « robe » de laine bleue, bordé de clochettes d'or et de grenades décoratives, 8) le Tsits, une plaque d'or, portée sur le front, sur laquelle est écrite l'inscription « sanctifié pour D.ieu ». Tetsavé comporte également les instructions détaillées concernant les sept jours d'initiation à la prêtrise d'Aharon et de ses quatre fils : Nadav, Avihou, Elazar et Itamar, et la fabrication de l'autel d'or sur lequel étaient brûlés les Ketorèt (encens).*

La Paracha Tetsavé s'intéresse à la description des habits sacerdotaux que portaient les Cohanim, pendant leur service dans le Beth Hamikdash, et notamment de ceux du Cohen Gadol, le Grand Prêtre.

Parmi ces habits est évoqué le Meïl, la longue « robe » qu'il portait. Son extrémité inférieure était décorée de divers objets : les Rimonim, boules rondes de laine teintée et également les Paamonim, clochettes d'or dont le tintement jouait un rôle essentiel dans le service du Cohen Gadol. Le texte précise que leur son doit être entendu quand il pénètre dans le Sanctuaire et quand il le quitte afin de prévenir une mort soudaine. Sans ces clochettes au bas de sa robe, il serait passible de la peine de mort.

La question a été soulevée de savoir pourquoi ces clochettes jouent-elles un rôle si important dans le service du Cohen Gadol ?

De plus, nous constatons que le jour de Yom Kippour, jour le plus saint de l'année, le Cohen Gadol ne porte pas ces Paamonim. Il est vêtu de tous les autres vêtements et son service se fait de manière silencieuse. Pourquoi donc, tout le reste de l'année, cet habit bordé de clochettes est-il si essentiel dans son service ?

Suite en page 2

Jeûne d'Esther : mercredi 28 février  
début : 6h02 Fin : 19h11  
Pourim : jeudi 1<sup>er</sup> mars

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE  
**CHABBAT TETSAVÉ**

#### PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 18h 06  
Sortie : 19h 14

Bordeaux 18.23  
Grenoble 17.57  
Lille 18.00  
Lyon 18.00

Marseille 18.01  
Montpellier 18.07  
Nancy 17.51  
Nantes 18.24

Nice 17.53  
Rouen 18.10  
Strasbourg 17.45  
Toulouse 18.17

A partir du dimanche 18 février 2018 Pose des Téléfines : 6h 51 Heure limite du Chema : 10h 29 - Fin Kidouch Levana : vendredi 2 mars à 9h 31 mn

Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr  
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

## Edito

### Jour d'étape

*Le mois d'Adar a commencé et, bien sûr, la lumière de Pourim l'éclaire avec une intensité croissante. Sur le chemin qui nous conduit au grand rendez-vous avec cette joie et cette confiance en D.ieu inébranlables, un jour marque comme une étape : le 7 Adar. Jour au double visage. Il est rapporté que, à l'époque historique de Pourim, à Babylone, Haman, notre ennemi éternel tira au sort pour trouver le mois qui serait le plus favorable à la réalisation de ses plans de destruction du peuple juif. Il tomba sur le mois d'Adar et en fut très satisfait. « C'est en ce mois que mourut Moïse ! » pensa-t-il. C'est au 7 Adar qu'il faisait référence. Mais les commentateurs d'ajouter : « Il avait oublié que c'est aussi en ce mois que naquit Moïse. » C'était également un 7 Adar. Jour de deux événements très dissemblables donc mais, sous un autre angle, jour entièrement lié à Moïse.*

*C'est un moment propice pour se souvenir de ce qu'il fut. Moïse est celui qui porte le beau titre de « berger fidèle ». Ce nom contient en lui deux sens. Le premier est clair : Moïse fut celui qui sut conduire le peuple juif avec constance et amour. Le second porte loin : l'expression araméenne traduite ici par « berger fidèle » peut aussi être comprise comme « berger de la foi ». En effet, le rôle du berger est de nourrir son troupeau, plus concrètement de faire absorber profondément la nourriture par les créatures sous sa garde. Dire de Moïse qu'il fut le « berger de la foi », c'est signifier que son rôle fut de faire pénétrer la foi au plus profond du cœur de chacun, jusqu'à parvenir ainsi à transformer la vie de tous.*

*Ne commettons pas l'erreur de penser qu'il s'agit ici d'une ancienne histoire et que le 7 Adar ne fait que nous rappeler la grandeur d'un homme, il est jour porteur de puissance. Car Moïse fit pénétrer en nous ce lien profond par la Torah qu'il nous transmit. Il en fit l'héritage de chacun pour l'éternité. Alors que cette date revient, tout cela prend encore plus de présence. Il revient à l'homme de rétablir en lui l'indispensable attachement. Au jour de sa naissance et de son accomplissement final, Moïse nous donne la force spirituelle nécessaire. A nous de ne pas limiter ce champ des possibles qui s'ouvre. A nous de vivre et faire vivre. N'est-ce pas là l'effet de la Torah que de savoir faire comprendre et acquérir la vie ? La Torah et la joie : tout un programme...*

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



L'enseignement 'hassidique explique la différence entre le service divin d'un Tsaddik, quelqu'un qui ne s'est jamais rendu coupable d'aucune iniquité, et celui d'un Baal Techouvah qui a commis des transgressions dont il se repent et qui revient à D.ieu.

La différence entre les deux services tient à ce qui est principalement ressenti lorsque l'individu sert D.ieu. Sent-il qu'il se rapproche de D.ieu, en s'élevant de plus en plus haut dans son service et sa proximité avec D.ieu, ou bien ressent-il qu'il y a encore quelque chose de négatif qu'il fuit, des influences négatives dont il essaie de se débarrasser ?

Le Baal Techouvah éprouve tout d'abord la distance qui le sépare de D.ieu et c'est pourquoi quand il fait Techouvah, il s'enfuit de ces éléments indésirables comme il fuirait un danger imminent qui le menace. Il fuit en faisant beaucoup de bruit, dans son « affolement ».

Le Baal Chem Tov utilisa un jour ce concept pour expliquer pourquoi ses 'Hassidim, quand ils priaient, bougeaient tellement, voire même sautaient. Il apporta l'exemple de quelqu'un qui serait en train de se noyer dans l'océan et qui fait des mouvements dans tous les sens pour se débattre dans les eaux et tenter de ne pas couler. Celui qui assiste à cette scène ne se moque pas de ces mouvements et comprend que le pauvre homme essaie de sauver sa vie et de ne pas périr dans l'eau.

Il en va de même pour les 'Hassidim qui,

dans leur prière, faisaient aussi ces mouvements pour tenter de fuir leurs traits inhérents indésirables. Quand bien même il ne s'agissait pas à proprement parler de véritables péchés, tant qu'ils ressentaient des désirs indésirables émanant de leur âme animale, ils devaient lutter pour y échapper. Et c'est pourquoi cette fuite, cette Techouvah, se faisait dans une activité intense et avec beaucoup de bruit. Quand le Grand Prêtre pénétrait dans le Sanctuaire, il était le porte-parole du Peuple juif dans son intégralité, non seulement des Tsaddikim mais de tous les niveaux des membres du peuple, même de ceux qui avaient désespérément besoin de faire Techouvah.

Et c'est pour que son service les inclut également qu'il avait besoin de Paamonim, de ces clochettes sonores, pour représenter le service des Baalé Techouvah, qui fuyaient leurs penchants négatifs en faisant beaucoup de bruit comme ces clochettes.

Et cela constituait une partie si importante de son service que s'il n'avait pas possédé ces clochettes, il aurait été passible de la peine de mort pour ne pas avoir rempli sa mission de représenter la totalité du Peuple juif.

Cela concerne le service de l'année entière. Mais quand vient Yom Kippour, tous les Juifs atteignent le niveau des Tsaddikim. En effet, grâce au service de Yom Kippour, nous sommes comparés à des Mala'him, des anges, et nous sommes bien loin, bien supérieures à ces niveaux

où il nous faut fuir tout penchant négatif. Ainsi, tout comme le service d'un Tsaddik se fait de façon silencieuse, il ne fuit pas le mal mais au contraire ne fait que s'élever dans le bien, que se rapprocher de D.ieu, le service de Yom Kippour s'accomplit sans qu'il ne soit besoin que le Cohen Gadol porte ces clochettes.

La nécessité de porter des clochettes sur le bord de l'ourlet est quelque chose qui est capital dans notre génération. Comme cela ressort des signes donnés à la fin du traité du Talmud Sotah, nous sommes aux « talons de Machia'h », la dernière génération avant l'avènement de l'Ere Messianique, et ainsi semblables au bas de la robe qui devait comporter ces clochettes. Le Rabbi souligne que puisque nous sommes comparables à ce « bas de la robe », les limites extrêmes avant la venue de Machia'h, il ne suffit pas de diffuser la Torah de façon silencieuse mais il faut le faire dans un Raach Gadol, « un grand tumulte », en accomplissant beaucoup d'activités et en déployant beaucoup d'énergie.

Et cet aspect des Paamonim, ces clochettes, représente un niveau de Techouvah qui n'est pas seulement aussi élevé que celui du Tsaddik à Yom Kippour mais bien supérieur encore. Comme le déclare le Talmud : « là où se tient un Baal Techouvah, un Tsaddik parfait ne peut pas se tenir ». Cela tient au fait que les multiples activités et la grande énergie suscitées par la Techouvah montent plus haut encore que le niveau qu'atteint un Tsaddik.

## Etude du **RAMBAM**

### • DIMANCHE 18 FÉVRIER – 3 ADAR

**Mitsva positive n° 140** : Il s'agit du commandement nous incombant de compter les années depuis la période où nous avons conquis la Terre d'Israël et en avons acquis la maîtrise, sept ans par sept ans jusqu'à l'année jubilaire (cinquantième année).

**Mitsva positive n° 136** : Il s'agit du commandement nous enjoignant de sanctifier la cinquantième année, c'est-à-dire de cesser le travail de la terre comme pour l'année sabbatique.

**Mitsva positive n° 137** : Il s'agit du commandement nous incombant de sonner du Choffar le 10 Tichri de l'année jubilaire et de proclamer dans tout le pays la libération des esclaves hébreux et la sortie gratuite de tout esclave hébreu ce jour-là, c'est-à-dire le 10 Tichri.

**Mitsva négative n° 224** : Il est interdit de faire tout travail au champ pendant l'année jubilaire.

**Mitsva négative n° 225** : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les "produits spontanés" durant l'année jubilaire, de la même manière que les années ordinaires.

**Mitsva négative n° 226** : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les fruits des arbres durant l'année jubilaire.

### • LUNDI 19 FÉVRIER – 4 ADAR

**Mitsva positive n° 138** : Il s'agit du commandement nous enjoignant de restituer à leurs anciens propriétaires, durant l'année du Jubilé, toutes les terres vendues que les acheteurs doivent alors céder sans indemnité.

**Mitsva négative n° 227** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre nos terres dans le pays de Canaan à titre irrévocable.

**Mitsva positive n° 139** : Il s'agit du commandement selon lequel le rachat de propriétés vendues se trouvant dans une ville murée ne peut se faire que jusqu'à l'expiration d'une année (après sa vente) et, passé ce délai, elles deviennent propriété permanente de l'acheteur et ne retournent pas au vendeur lors de l'année du Jubilé.

### • MARDI 20 FÉVRIER – 5 ADAR

**Mitsva négative n° 169** : C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part des territoires lors de la conquête de la Terre d'Israël.

**Mitsva négative n° 170** : Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête de la Terre d'Israël.

**Mitsva positive n° 183** : Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux Lévités des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire sur la Terre d'Israël.

**Mitsva négative n° 228** : Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévités.

**Mitsva positive n° 20** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

### • MERCREDI 21 FÉVRIER – 6 ADAR

**Mitsva négative n° 79** : Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

**Mitsva négative n° 80** : Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

### • JEUDI 22 FÉVRIER – 7 ADAR

**Mitsva positive n° 21** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de respecter énormément le Sanctuaire au point de le considérer dans notre cœur comme un lieu inspirant crainte et tremblement.

### • VENDREDI 23 FÉVRIER – 8 ADAR

**Mitsva positive n° 22** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller sur le Sanctuaire et d'y monter la garde chaque nuit, tout au long de la nuit, afin de glorifier, d'exalter et de louer l'Eternel.

**Mitsva négative n° 67** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de négliger la garde autour du Sanctuaire, laquelle doit être montée toute la nuit.

**Mitsva positive n° 35** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire fabriquer de l'huile selon une certaine composition, en vue de l'onction de chaque Grand Prêtre qui peut être nommé, ainsi que certains rois d'Israël.

**Mitsva négative n° 83** : Il nous est interdit de fabriquer de l'huile semblable à l'huile d'onction.

**Mitsva négative n° 84** : C'est l'interdiction d'offrir avec l'huile d'onction fabriquée par Moïse toute autre personne que les Grands Prêtres et les rois.

### • SAMEDI 24 FÉVRIER – 9 ADAR

**Mitsva négative n° 85** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer un encens semblable à celui en usage dans le Sanctuaire, c'est-à-dire contenant des ingrédients mélangés dans les mêmes proportions avec l'intention de les brûler.

**Mitsva négative n° 82** : Il nous est interdit d'offrir quelque sacrifice que ce soit sur l'autel d'or du Sanctuaire.

**Mitsva positive n° 34** : Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de porter l'Arche sur leurs épaules lorsqu'ils veulent la transporter d'un endroit à l'autre.

**Mitsva négative n° 86** : Il nous est interdit de retirer les barres engagées dans les anneaux de l'Arche Sainte.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif

## LE « BOUFFON » DE CATHERINE LA GRANDE

C'était à l'époque de Catherine la Grande de Russie. Connue pour sa tyrannie impitoyable, elle était néanmoins relativement juste avec ses sujets juifs. La ville de Shklov avait appartenu à la Lituanie puis la Pologne mais avait été cédée à la Russie. De nombreux Juifs y habitaient. Ils étaient d'habiles commerçants et certains étaient même assez riches. Sauf Nahumka. Son père Chaoul Wohl avait été un grand érudit. Mais lui-même était plutôt ce que sa femme ne se privait pas de lui rappeler : un chlemil (malchanceux) ! Comme le disait non sans humour Rabbi Abraham ibn Ezra : si je devenais croque-mort, les gens cesseraient de mourir ! Mais Nahumka gardait sa bonne humeur et, quand il entra dans une pièce, les gens souriaient de bon cœur. Et même les bébés... Quand Catherine annexa Schklov, elle nomma un général pour diriger la ville ; - en récompense de ses actions héroïques pendant la guerre, Mais cet homme était cruel, surtout envers les Juifs. Il leur imposa de lourds impôts : celui qui ne pouvait pas payer était emprisonné ou fouetté en public. Ce gouverneur restreignait aussi le commerce et toute l'économie de la ville en souffrait. Un jour on apprit que le premier ministre allait se rendre dans la ville pour constater que tout s'y déroulait correctement. On avisa la population que chacun pourrait présenter ses condoléances. Cependant le vicieux général annonça qu'il ne laisserait aucun

Juif se présenter car il craignait évidemment qu'ils se plaignent de lui. Les Juifs se rassemblèrent pour trouver une solution et, étrangement, quelqu'un suggéra de faire appel à Nahumka : si quelqu'un peut se glisser à travers une porte verrouillée, c'est Nahumka ! Tous conclurent que l'idée était excellente. On l'informa de l'urgence de la situation et il répondit : je suis flatté de votre proposition et je suis conscient des dangers impliqués. Je prie D.ieu de m'aider. Si j'échoue, je vous demande de prendre en charge la vie de ma femme et de mes six enfants !

Quand le premier ministre arriva, le général organisa une grande parade pour l'accueillir. Des personnalités de toute la ville se présentèrent avec des requêtes pour la reine. Ils faisaient la queue ; et chacun pouvait donner une lettre ou dire quelques mots.

A la fin de la queue apparut un homme habillé comme un paysan. Le premier ministre lui demanda ce qu'il voulait ; l'homme s'inclina en tremblant puis remit une enveloppe scellée.

Le premier ministre l'ouvrit et s'exclama : « Ce n'est qu'une feuille de papier vide ! » Le paysan reprit le papier et se lamenta : « Oh ! Cette requête demandait la confidentialité mais les lettres se sont envolées ! Si votre Honneur veut bien m'attendre, je vais retrouver les mots Et les remettre sur le papier ! »

Il se mit à genoux comme pour chercher par terre des lettres ! Tous le regardaient avec surprise. Finalement il se releva : « Que pourrais-je dire aux gens qui m'ont envoyé ? Tout est perdu ! Les mots étaient sans doute trop timides et se sont enfuis quand ils ont vu des gens si importants ! » Le général éclata de rire devant la bizarrerie de cet argument. Mais le premier ministre regarda le paysan droit dans les yeux et comprit : « Suivez-moi dans mes appartements privés ! »

Laissant tous les officiels, brisant toutes les règles du protocole, le premier ministre entraîna le fermier dans sa chambre. « J'ai compris que vous voulez me parler en privé. Que se passe-t-il ? »

« Soyez béni ! Vous êtes aussi intelligent qu'on le dit ! Je suis un Juif et les Juifs de la ville m'ont envoyé vous expliquer combien ils souffrent à cause du général. Celui-ci ne voulait pas laisser les Juifs vous parler ! Voici la vraie lettre que je

voulais vous remettre ! ». Il lui tendit alors une autre lettre et le premier ministre remarqua : « Je me demandais pourquoi aucun Juif n'était venu me saluer ! Le général avait prétendu que les juifs étaient trop occupés à tricher et trander pour s'amuser à me parler ! »

Le fermier qui n'était autre que Nahumka expliqua au premier ministre combien le général faisait souffrir les Juifs, comment il extorquait l'argent et le gardait pour lui sans le remettre à la reine tout en accusant les Juifs de ne pas payer leurs impôts ! »

Le premier ministre étudia tous les documents que lui remit Nahumka et déclara : « Tu es un homme intelligent puisque tu as réussi à me parler en privé car le général t'aurais certainement mis à mort s'il avait vu que tu me remettais ces papiers ! Je vais remédier à la situation ! »

Le lendemain le premier ministre quitta la ville. Quelques jours plus tard, le général fut convoqué au palais, durement réprimandé puis envoyé s'occuper d'un village en Sibérie.

Les Juifs de Schklov célébrèrent l'événement et remercièrent D.ieu de les avoir sauvés des griffes malfaisantes de ce nouveau Haman ! Tous les juifs de Russie révérent le nom de Nahumka et conclurent qu'il existe certainement une place pour tous les « bouffons » au Gan Eden...

**Yerachmiel Tilles**

Ascent - Safed

Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

### DE MACHIA'H

#### L'éducation juive

#### et la venue de Machia'h

Décrivant le temps de Machia'h, D.ieu dit (Isaïe 44:3) : « Je déverserai Mon esprit sur ta descendance et Ma bénédiction sur tes générations ». Dès la première lecture du verset, il est clair que sont ici désignés les enfants.

Or, on connaît le principe selon lequel toutes les révélations de ces temps futurs dépendent de nos actions et de notre effort d'aujourd'hui (Tanya chap. 37). C'est dire à quel point l'éducation juive assurée aux enfants est un impératif pour chacun.

(d'après un commentaire  
du Rabbi de Loubavitch

Chabbat Parchat Vayikra 5740) H.N.



### Pharmacie

## Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal  
Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc  
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85  
Fax : 004 122 732 47 15





# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QUE FAIT-ON À POURIM ?

(cette année mercredi soir 28 février et jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018)

**Mercredi 28 février**, c'est le **jeûne d'Esther** qui débute à **6h02** (horaire de Paris) et s'achève à **19h11**. Dans l'après-midi, avant la prière de Min'ha, on donne le **Ma'hatsit Hachékel**, trois pièces de 50 centimes à la Tsedaka ; on ajoute le passage Anénu dans la Amida.

**Mercredi soir 28 février**, on écoute attentivement la lecture de la Méguila. On n'est pas quitte avec une lecture entendue partiellement, par téléphone, magnétophone, Internet ou à travers un poste de radio.

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars**, dans la journée, on écoute encore une fois la **lecture de la Méguila**. Quand le 'Hazane (lecteur) prononce les bénédictions, on pense à se rendre quitte également des autres Mitsvot du jour.

**Michloa'h Manot** : On distribue à au moins une personne deux mets comestibles cachères, si possible en passant par un intermédiaire.

**Matanot Laévionim** : On distribue à au moins deux pauvres une pièce (ou un billet ou plusieurs billets...).

**Michté** : dans l'après-midi, on prend un bon repas, le festin de Pourim.

Les enfants se déguisent dans l'esprit de la fête. Les adultes mettent les vêtements de Chabbat pour écouter la Méguila.

On ajoute le passage « Veal Harissim » dans la Amida et le Birkat Hamazone. **F.L.** (d'après Cheva'h Hamoadim)



# ESHTEL Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRINE

Traiteur • Plats de Chabbat



55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47

## TAXE D'APPRENTISSAGE

### ECOLE BETH HANNA-LOUBAVITCH

59, fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG  
Habilitation délivrée par la préfecture du Bas-Rhin

"Pour nous permettre de poursuivre notre action et d'aider encore mieux notre Communauté"

### SOUTENEZ-NOUS PAR LE VERSEMENT

#### DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

UAI 0672656Y

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

## LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19<sup>e</sup>

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m<sup>2</sup>  
au service  
de la  
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h  
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

VOTRE SECURITE **SNS** NOTRE PRIORITE



Installation / Maintenance / Dépannage



Caméra  
Vidéo Surveillance



Alarme Intrusion  
Télésurveillance



Contrôle d'accès  
interphonie



Serrurerie générale  
Porte blindée  
Coffre fort

SNSGROUPE.FR

01 80 91 59 14

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul

75019 Paris

Un large choix de produits  
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile :

01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille  
chaleureusement



sur place – à emporter – en livraison



99 rue de Tocqueville  
75017 Paris

09.81.96.46.02

Cacher Lamehadrine sous le contrôle du Rav Pevzner

L'AGENCE DE LA COMMUNAUTÉ



Vous souhaitez un conseil,  
une estimation, vendre votre bien,  
Vous avez un bien à louer, à faire gérer.  
Elie Marciano et son équipe sont à  
votre écoute pour tout projet immobilier.

EXCEL IMMOBILIER

17 av. Mathurin Moreau - 75019 Paris

Tél : 01 400 300 10

06 62 40 80 62

contact@excelimmobilier.paris  
www.excelimmobilier.paris

GARAGE DIRECT AUTO

Carrosserie  
Peinture  
Mécanique

Franchise offerte  
(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie  
- Demander Shmouel -  
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny  
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88  
directauto@orange.fr



Expert bâtiment  
Technique – Malfaçons  
Infiltration – Fissures  
DTG

Expert d'assuré  
Incendie – Vol  
Dégât des eaux

01 77 36 77 77

omegaexpert.fr

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au 01 45 26 87 60  
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9<sup>e</sup> ou 55 rue Petit - Paris 19<sup>e</sup>

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

		Mercredi 28 février	Jeudi 1er mars
93	<b>Bondy</b>	Chez M. et Mme M. Ben Nephthali 156 av. Henri Barbusse	22h15 13h15
	<b>Épinay sur Seine</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 26 rue Victor Hugo	19h15 - 22h 9h - 11h - 16h - 17h
	<b>Le Pré S. Gervais</b>	<b>Synagogue</b> 7 avenue du Belvédère	19h15 - 22h30 7h30 - 12h - 16h
	<b>Les Lilas</b>	<b>Synagogue</b> 14 rue de la Croix de l'Épinette	19h15 7h45 - 12h - 13h 20h15 17h - 18h
	<b>Les Lilas</b>	<b>Synagogue</b> 35 rue des Bruyères	19h15 7h45 - 18h
	<b>Les Lilas</b>	Centre Communautaire 27 av. du Maréchal Juin	19h30 10h30
	<b>Les Pavillons Sous Bois</b>	Chez Famille Nizard 6 avenue Aristide Briand	8h30
	<b>Montreuil</b>	Franki Banana 5 allée d'Athènes	19h45
	<b>Neuilly Plaisance</b>	Hyper Cacher - 62 rue des Roches	10h - 12h
	<b>Noisy le Grand</b>	<b>Synagogue</b> 35 avenue Danielle Casanova	19h15 - 20h30 8h45 - 10h - 17h45
	<b>Noisy le Sec</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 166 rue Pierre Brossollette	19h15 - 20h 8h - 9h - 12h30 13h - 17h - 17h30
	<b>Pantin</b>	<b>Synagogue</b> 2 rue de la Pierre Feuillère	19h15 - 20h30 7h45 - 10h - 17h
		<b>Synagogue</b> 8 rue Gambetta	19h15 7h45
		<b>Synagogue</b> 6 rue Palestro	19h15 7h45
		<b>Synagogue</b> 71 avenue Anatole France	19h15 7h45
		Les Benjamins 37 Rue Pierre Brossollette	19h15 7h45
	<b>Pierrefitte</b>	<b>Synagogue</b> 49 boulevard Pasteur	20h 8h15-10h-15h-18h
	<b>Romainville</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 18 rue Alexandre Dumas	19h15 - 20h45 7h15-11h-13h-15h-17h
	<b>Rosny Sous Bois</b>	<b>Synagogue</b> 62 Rue Lavoisier	19h 7h30 - 13h30
		Chez Famille Kauffmann - 56 bis rue Galilée	22h 12h
	<b>S. Ouen</b>	<b>Synagogue</b> 7 rue Jules Guesde	19h30 - 20h30 9h - 12h30 - 17h45
		Marché au Puce - 107 rue des Rosières	15h
	<b>Villepinte</b>	<b>Synagogue</b> 1 place Condorcet	19h45 - 21h 8h45 - 18h
	<b>Alfortville</b>	<b>Synagogue</b> 1 rue Blanche	19h15 - 21h30 7h30 - 12h - 16h
	<b>Arcueil</b>	Chez M. et Mme L. Goldberg 18 rue Jacques Grégoire	19h15 17h
	<b>Bonneuil sur Marne</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 57 rue Georges Ferrand	19h15 - 21h15 9h30 - 12h - 17h
	<b>Bry sur Marne</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 94 rue de la République	19h15 - 21h 9h - 11h - 15h - 18h
		Salon J.C.B. - 34 Grande Rue Cdg	13h
	<b>Champigny sur Marne</b>	<b>Synagogue</b> 25 avenue du Général de Gaulle	19h15 8h15 - 13h
		Salle des Fêtes 601 rue Henri Barbusse	17h30
		Chez M. et Mme E. Aouizerat - 20 rue Jean Jaurès	21h30
	<b>Choisy le Roi</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 3 ter rue Verdun	19h15 - 21h30 9h - 13h - 18h
	<b>Créteil</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 19h30 - 21h de 8h30 à 17h30	21 rue des Refugniks 22h - 23h TLH et à 18h
	<b>Créteil-Nord</b>	Chez M. et Mme M. Melloul 1 place de la Levrière	22h 12h
	<b>Fontenay sous Bois</b>	<b>Complexe Beth Mena'hem</b> 128 boulevard de Verdun	19h15 8h45-9h30-12h30 20h30 13h15 - 16h - 17h
		Salle Royal Piazza - 223 rue la Fontaine	17h30
		<b>Synagogue</b> 1 Place François Michel Saada	19h15 8h - 9h30 - 12h30 21h 13h30-16h30-17h30
	<b>Ivry sur Seine</b>	<b>Synagogue</b> 57 avenue Danielle Casanova	19h15 - 20h30 7h45 - 14h - 17h45
	<b>Joinville le Pont</b>	Chez M. et Mme M. Moaty Rens: 07 83 73 73 46	19h15
	<b>La Varenne S. Hilaire</b>	<b>Synagogue</b> 10 bis av. du Château	19h15

		Mercredi 28 février	Jeudi 1er mars
94	<b>Centre Hillel</b>	30 rue S. Hilaire	19h15 - 21h30 10h - 12h - 14h 15h - 16h - 18h
	<b>Limeil-Brevannes</b>	Chez M. et Mme M. Benelbaz 5 av. Jeanne d'Arc	23h
		<b>Synagogue</b> 20 avenue de la Sablière	19h15 7h30 - 12h - 17h
		Chez M. et Mme M. Altabe 6 quater avenue de Verdun	21h
	<b>Maisons Alfort</b>	<b>Synagogue</b> 92-94 rue Victor Hugo	19h15 8h - 12h30 - 15h
		<b>Synagogue</b> 52 rue Raspail	19h15 8h - 10h30
		Chez M. et Mme M. Mergui 91 rue Carnot	21h30 13h
		Salons du Moulin Brulé - 47 avenue Foch	18h
	<b>Mandres les Roses</b>	<b>Synagogue</b> 5 allée Lady Sylvia	19h15 12h
	<b>Nogent sur Marne</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 5 avenue Victor Hugo	19h15 8h - 10h30 - 12h15 20h30 13h15 - 15h - 17h
	<b>Rungis</b>	Salons La Grange - 5 rue S. Geneviève	19h15 - 21h30
	<b>S. Mandé</b>	<b>La Maison de nos Enfants</b> 19 rue du Commandant René Mouchotte	de 19h15 à 22h15 TLH de 7h à 18h TLH
	<b>S. Maur des Fossés</b>	<b>Beth Habad</b> 36 avenue du Midi	19h15 - 20h30 9h - 10h - 11h - 12h 21h - 22h 13h - 17h - 18h
	<b>Sucy en Brie</b>	Chez M. et Mme M. Sudry 37 avenue du Bel Air	13h - 14h - 17h 17h30
		Centre Communautaire - 12 rue du Grand Val	9h30 - 18h
		Salle des Familles - 8 rue Ludovic Halevy	19h15
	<b>Villeneuve S. Georges</b>	<b>Synagogue</b> 3 rue Berthelot	19h15 - 20h 8h - 18h
	<b>Villiers sur Marne</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 3 rue de la Fraternité	19h30 8h45 - 11h - 13h 15h - 18h
	<b>Argenteuil</b>	<b>Synagogue</b> 23 rue de L'Asperge	19h15 9h30
	<b>Cergy - Pontoise</b>	<b>Synagogue S. Ouen L'Aumône</b> 9 rue de Chennevières	19h15 - 21h30 7h45 - 9h30 13h - 18h
	<b>Domont</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 42 avenue Aristide Briand	19h15 - 20h30 10h - 12h - 17h30
	<b>Goussainville</b>	Inter'Hôtel Bagatelle - 2 rue Jean Monnet	19h15 - 21h - 22h
		Cabinet Dentaire - 16 avenue du 6 Juin 1944	13h15
	<b>Montmagny</b>	<b>Synagogue</b> 6 chemin de la Haie Barde	19h15 - 21h - 22h de 9h à 18h TLH
	<b>S. Brice</b>	<b>Beth Loubavitch</b> Centre Commercial Les Vergers	19h15 - 20h45 6h30 et de 8h à 16h TLH
		Pâtisserie Aux Délices - Centre Com. Les Vergers	10h30 - 11h30
		Micacher - Centre Com. Les Vergers	10h30 - 11h30
		Family Cash - rue René Cassin	10h30 - 11h30
	<b>S. Gratien</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 12 place Charles de Gaulle	19h15 - 20h30 8h - 10h - 12h30 21h30 13h - 16h30 - 17h30
		Hyper Cacher - 10 boulevard Pasteur	11h30
	<b>Sarcelles</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 43 avenue du 8 Mai 1945	19h15 - 20h30 8h - 9h30 et 21h30 de 10h à 18h TLH
		<b>Beth Loubavitch - Centre Com. - les Flanades</b> 18 Place de France - 1 <sup>er</sup> Etage - Bureau 161 - Code 161	10h30 17h30
	<b>Soisy sous Montmorency</b>	<b>Beth Loubavitch</b> 7 avenue du Général de Gaulle	19h30 8h - 13h - 14h 17h30
	<b>Soisy sous Montmorency</b>	Chez M. et Mme C. Abrahami 4 allée Edgar Degas	21h30 22h30

De nombreuses autres lectures de Meguila auront lieu également à Paris - Île de France ainsi que dans les UNIVERSITÉS

Consultez la liste sur [loubavitch.fr](http://loubavitch.fr) et sur les applications **POURIM** pour iPhone et Android

Des lectures auront lieu aussi dans les principaux hôpitaux de Paris et de Province.

Renseignements auprès de l'Aumônerie Israélite des Hôpitaux de France : 01 40 82 26 46



### LISTE DES UNIVERSITÉS, ÉCOLES ET LYCÉES VISITÉS PAR LE BETH LOUBAVITCH

#### Beth Loubavitch des Étudiants

Quartier Luxembourg-Sorbonne

Ouvert le dimanche de 10h à 22h

Du lundi au jeudi de 7h30 à 22h

Le vendredi de 7h30 jusqu'à une heure avant Chabbat

Inscription pour les repas de Chabbat étudiants sur notre site [bethloubavitch-etudiants.com](http://bethloubavitch-etudiants.com) > Rubrique repas de Chabbat

1, rue de l'Abbé de l'Épée - 75005 Paris  
Tél.: 01 42 03 13 21  
[www.bethloubavitch-etudiants.com](http://www.bethloubavitch-etudiants.com)

Président : Rav S. Azimov  
Responsables : Rav M. Arnaue  
Rav E. Marosov

## PARIS

### PARIS 2

M. Danow 06 10 22 02 77  
I. Lubecki 06 27 64 84 57  
CNAM-INTEC, EDHEC, Ecole Eemi

### PARIS 3

M. Lubecki 06 66 90 73 60  
Ecole Progress

### PARIS 5 et 6

M. Arnaue 07 53 07 06 66  
M. Apelbaum 06 61 78 00 20  
Univ. Paris I - Panthéon Sorbonne - Ecole Normal Supérieur - Univ. Paris VI - Pierre & Marie Curie - Univ. Paris V - Paris Descartes - Univ. Paris VII - Garancière - Lycée Montaigne - Lycée Alsacienne  
63 rue Notre Dame des Champs

### PARIS 8

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26  
Quartier Miromesnil-Haussmann

### PARIS 10

R. Lebar 06 74 27 72 55  
Univ. Paris VII - Lariboisière  
Progress Santé - CFA IGS

### PARIS 11

M. Cohen 06 10 96 30 84  
ESCP - Lycée Voltaire  
L. Arnaue 06 65 01 18 20  
Lycée Progress - 19 rue S. Sabin

### PARIS 12

Y. Martinez 06 61 10 62 10  
Dentaire • Cours Spinoza  
S. Michel de Picpus

### PARIS 13

M. Lachkar 06 50 08 48 86  
Univ. Paris I - Tolbiac - PSB - Paris School of Business  
Univ. Paris VI - La Pitié Salpêtrière  
Univ. Paris VII - Diderot (à côté de la BNF) - INALCO

### PARIS 15

Y. Djan 06 63 55 15 55  
Optique ISO • Ecole d'Immobilier  
Prépa Commerciale  
A. Marciano 06 15 15 01 02  
ESGC • Campus ESME  
AEPO Optique • Lycée Fresnel

### PARIS 16

M. Gabay 06 60 02 11 11  
Univ. Paris IX - Dauphine  
Lycée Janson de Sailly

### PARIS 17

G. Lankar 06 24 03 71 22  
Lycées: Renard, Carnot et Chaptal

### PARIS 18

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26  
Univ. Paris VII - Bichat

## ILE-DE-FRANCE

### 78

L. Mimoun 06 65 96 26 26  
HEC - Jouy en Josas

### L. Sapira 06 19 83 96 28

79 ter, rue de la Paroisse 78000 Versailles  
Lycée Hoche - Versailles  
Lycée La Bruyère - Versailles

### 91

L. Mimoun 06 65 96 26 26  
40, rue Alphonse Daudet 91400 Saclay  
Supélec - Gif Sur Yvette  
IUT - Bures sur Yvette  
Campus Orsay - Orsay

### 92

Y. Chiche 06 99 16 75 67  
Prépa Hec - Clamart  
Centrale-Châtenay Malabry  
Pharmacie-Châtenay Malabry

### C. Mergui 06 23 28 96 73

Pôle Universitaire - ENASSE  
- IPASSE - Ecole des Cadres, La Défense

### L. Azimov 06 63 04 51 90

Lycée S. James - Neuilly-sur-Seine  
Lycée Pasteur - Neuilly-sur-Seine  
Univ. Paris X - Nanterre

D. Mimoun 06 14 25 67 81  
Univ. Paris V - Paris Descartes • Malakoff • Univ. Paris V (Dentaire) - Paris Descartes • Montrouge  
M. Abitboul 07 83 95 81 77  
Dentaire Montrouge

### L. Mimoun 06 65 96 26 26

Lakanal, IUT, Jean Monet - Sceaux

### 93

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26  
Univ. Paris XIII - SMBH - Bobigny

### 94

IUT-ESTP - Cachan

### H. Dawidowicz 06 60 83 24 04

Univ. Paris XII - Val-de-Marne - Créteil  
Univ. Paris Est Créteil Droit - Créteil

### H. Drockman 06 16 15 57 64

Lycée d'Arsonval  
Lycée Marcelin Berthelot

### 95

M. Dawidowicz 06 10 25 15 28  
ESSEC, écoles & université - Cergy Pontoise

"Bibliobus" de Beth Loubavitch présent devant l'établissement

## ET AUSSI EN PROVINCE

Aix-en-Provence: Acher Gerbi 06 03 90 36 17  
Caen: Moti Lewine 06 51 16 07 79  
Grenoble: Yhia Lahiany 06 09 51 40 24  
Le Havre: Dov Lewine 06 50 77 96 39

Lille: Eli Dahan 06 60 78 27 37  
Lyon: Shalom Gurewitz 06 17 99 29 53  
Marseille: Barouh Bard 07 83 52 08 38  
Montpellier: Levi Partouche 04 67 92 86 93

Metz: Yaakov Atlan 06 28 34 85 01  
Nice: Menahem Altané 06 66 52 70 90  
Rennes: Mendy Atlan 06 95 06 13 69  
Rouen: Chmouel Lubecki 06 13 79 24 08

Strasbourg: Nati Paris 06 46 11 98 15  
Pau: Mendi Matusof 06 22 10 75 49  
Toulouse: Gabriel Sebag 06 28 76 00 43

		Mercredi 28 février	Jeudi 1er mars		Mercredi 28 février	Jeudi 1er mars
1	75 - Paris	Hôtel Normandy - 7 rue de l'Échelle (M° Tuileries)	19h30 - 21h	de 10h à 18h TLH		
		Chez M. et Mme Y. Mergui (M° Les Halles) 112 rue Rambuteau (Code: 06547esc5)		12h30 - 16h		
2	Beth Loubavitch	6 rue de la Bourse (M° Bourse)	19h30 - 21h	de 10h à 17h TLH		
3	- Est	Beth Loubavitch	57 rue Saintonge	19h30 - 20h30 22h	8h - 10h - 12h - 13h 14h - 17h - 18h	
		Chez M. et Mme F. Zerbib - 7 rue de Bretagne		17h30		
4	Synagogue	17 rue des Rosiers (M° S. Paul)	19h30 - 21h	de 9h à 18h TLH		
		14 place des Vosges	19h30 - 22h30	8h		
5	Synagogue	21 bis rue des Tournelles	19h30	8h - 10h30		
		Beth Loubavitch - Etudiants	1 rue de l'Abbé de l'Épée (RER Luxembourg)	19h15 - 20h - 21h 22h - 23h	de 7h30 à 18h TLHD	
6	Synagogue	9 rue Vauquelin (M° Censier - Daubenton)	19h30	7h45 - 9h45 - 18h		
		Beth Loubavitch	63 rue N.D. des Champs	19h15 - 21h	9h - 13h - 15h - 18h	
7	Beth Loubavitch	19/21 passage Jean Nicot (M° La Tour - Maubourg)	19h15 - 20h	de 8h à 18h TLH		
		Pharmacie Taieb - Rens: 06 95 92 97 27 9 boulevard Raspail (M° Rue du Bac)		13h		
8	Beth Loubavitch	122 avenue des Champs Élysées Entrer par le 9 rue Lord Byron (M° George V)	19h15 - 20h - 21h 22h - 23h - Minuit	de 8h à 18h TLH		
		Chez M. et Mme S. Kulski 40 rue de la Bienfaisance (M° Miromesnil) (2e étage)	19h15	13h		
9	Beth Loubavitch	Chez M. et Mme M. Kulski 27 rue S. Petersbourg 06 87 80 65 39 (M° Place de Clichy)	22h	13h		
		Beth Loubavitch	8 rue Lamartine (M° Cadet)	19h15 - 21h	de 9h à 18h TLH	
10	Synagogue	18 rue S. Lazare (M° N.D. de Lorette)	19h15	7h15		
		Synagogue	44 rue de la Victoire	19h15 - 20h30	7h30 - 12h30	
11	Synagogue	28 rue Buffault (M° Cadet)	19h15	7h15		
		Beth Loubavitch	8 rue Legouvé (M° Jacques Bonsergent)	19h30 22h	9h - 11h30 - 13h 15h30 - 17h30	
12	N'R Hatorah	3 rue Henri Turot	19h15			
		Chez Mme Sebag - 55 rue de la Grange aux Belles		13h30 - 17h30		
13	Synagogue	71 rue de Dunkerque	19h30	17h30		
		Beth Loubavitch	19 rue S. Sabin	19h15	12h30 - 13h - 13h30	
14	Synagogue	36 rue Basfroi (M° Voltaire)	19h15	8h		
		Synagogue	4 rue de la Fontaine au Roi	19h30	10h45	
15	Synagogue	84-86 rue de la Roquette	de 20h à 23h TLH	de 9h à 18h TLH		
		Synagogue	37 bis rue des Trois-Bornes	19h15 - 22h	7h45 - 13h - 17h30	
16	Beth Loubavitch	Ozar Hatorah	19h20 20h30	7h45 - 9h - 10h 12h45 - 17h		
		Restaurant Le New's - 56 av. de la République	21h	12h		
17	Impact Voyage	231 boulevard Voltaire	de 20h à 00h00 TLH	de 10h à 18h TLH		
		Pozzio Caffè - 256 boulevard Voltaire	22h30	14h30		
18	Setai	202 boulevard Voltaire	23h	15h		
		Chez Famille Arnaue 5 bis rue Moufle (M° Richard Lenoir)		13h		
19	Beth Loubavitch	19/21 rue de la Gare de Reuilly (M° Daumesnil)	19h15 - 21h 22h - 23h	7h30-10h30-12h30 13h - 14h - 16h - 18h		
		Chez M. et Mme I. Nisenbaum - 15/17 rue Beccaria	23h30	12h		
20	Beth Loubavitch	7 rue Fernand Vidal (M° Porte d'Italie)	19h15 - 20h15 21h15 - 22h30	8h15 - 8h45 - 9h15 et de 10h à 18h TLH		
		Beth Loubavitch - Bercy	18 boulevard Vincent Auriol (M° Quai de La Gare)	19h30 - 21h 23h	8h30-10h30-12h-13h 14h30-16h-17h-18h	
21	Péniche Aabyse		19h15			
		Synagogue	223 rue Vercingétorix (M° et Tram Porte de Vanves)	19h15	7h45 - 10h - 11h 12h - 13h	
22	Beth Loubavitch	Chez M. et Mme M. Sudry 6 av. Paul Appell (M° Porte d'Orléans)	21h30	17h30		
		Chez M. et Mme C. Mergui 30 avenue René Coty (M° ou RER Denfert-Rochereau)	20h	16h30		
23	Magasin L'Étincelle	82 rue d'Alésia		13h30		
		Beth Loubavitch		19h15	9h - 12h - 14h 17h45	
24	Beth Loubavitch	2 rue d'Arsonval (M° Pasteur ou Montparnasse)	19h15 - 21h 22h	de 8h30 à 17h30 TLH		
		Parc des Expositions - Porte de Versailles		Infos : 06 46 22 35 62		
25	Beth Loubavitch	Rens. 06 60 13 62 66	19h15 - 20h30 - 21h	de 9h à 18h TLH		
		Torat Haim - 4 rue Girodet 06 65 75 07 70	19h15 - 20h15	9h15 - 10h - 10h45 12h30 - 13h		
26	Beth Loubavitch	1 av. Stéphane Mallarmé (M° Porte de Champerret)	19h15 21h	7h30 - 10h - 12h 14h - 16h - 17h30		
		Synagogue Ki Tov	9 rue Jacques Ibert (M° Louise Michel)	19h15 22h	8h - 10h - 12h - 14h 16h - 18h	
27	Synagogue Fcmz	10 rue Barye (M° Courcelles ou Wagram)	19h30 21h15	8h45 - 9h45 - 10h30 12h30 - 13h30 16h30 - 17h30		
		Beth Loubavitch	78 rue de Saussure (M° Rome)	19h30 21h	8h - 10h - 12h - 13h 14h - 17h30	
28	Beth Loubavitch	Chez M. Et Mme G. Lankar - 134 bd Berthier	20h30			
		Magasin Sapiens - 62 avenue de Clichy	19h15	14h		
29	Beth Loubavitch	8 rue du Marché Ordener (M° Guy Môquet)	19h15 21h - 22h	8h - 11h - 12h30 13h30 - 14h - 18h		
		Synagogue	13 rue S. Isaure (M° Jules Joffrin)	19h15	8h - 17h	
30	Beth Loubavitch	Chez M. et Mme H. Bellity 234 rue Championnet (M° Guy Môquet)	20h30			
		Beth 'Haya Mouchka	47/51 rue Petit (M° Ourcq)	19h30 - 19h45 20h - 21h - 22h 23h - 00h	7h 7h45 8h45 9h45 10h45 11h30 et TLHD jusqu'à 18h	
31	Beth Loubavitch	59 avenue de Flandre (M° Riquet)	19h15 - 20h - 21h 22h - 23h	7h30 - 8h40 et de 10h à 18h TLH		
		Beth Loubavitch	53 rue Compans (M° Place des Fêtes)	19h45 22h30	8h45 et de 10h à 18h TLH	
32	Beth Loubavitch	74 avenue Simon Bolivar (M° Colonel Fabien)	19h45 20h45	10h30 - 11h30 - 12h30 14h - 16h - 17h		
		Beth Loubavitch	61 Quai de la Seine	19h45 - 20h45	9h	
33	Emsalem	18 rue Corentin Cariou (M° Corentin Cariou)		9h - 10h - 11h 12h - 12h30 - 13h		
		Beth Loubavitch	93 rue des Orteaux (M° Pte De Montreuil)	19h30 - 21h 22h	8h30 - 10h30 - 11h30 12h30-14h-16h-17h30	
34	Beth Loubavitch	82 rue des Couronnes (M° Couronnes)	19h15	9h - 13h - 17h45		
		He'hal Mena'hém	110 bd de Ménilmontant (M° Ménilmontant)	19h05 - 21h	9h30 - 11h	
35	Synagogue	43 rue Pelleport (M° Pte de Bagnolet)	19h45 - 22h30	7h30 9h30 13h45 16h45		
		Chez M. et Mme D. Aharfi - 30 rue de la Mare		21h	17h30	
36	Beth Loubavitch	Chez M. et Mme N. Belhassen 21 allée du Père Julien d'Huit		21h30	11h	
		Meaux	Synagogue	11 rue Paul Barennes	19h15	9h - 13h - 17h
37	Pontault Combault	Beth Loubavitch	- 55 avenue des Lilas	19h30 - 21h	8h - 13h - 18h	
		Bussy S. Georges, Claye	Souilly, Collégien, Melun, Réau, Serris		Infos: 01 60 29 50 17	
38	Chatou	Chez M. et Mme H. Chelly 12 allée des Marolles		12h30 - 18h		
		Houilles	Chez Famille Soussan - 15 chantier Chemin de Fer	20h		
39	La Celle S. Cloud	Synagogue	1, avenue de l'Étang	19h30 - 21h	8h30 - 11h - 14h	
		Le Chesnay	Centre Communautaire	39 rue de Versailles	21h	
40	Maison Lafayette	Synagogue	1 rue du Gros Murger	19h15 - 21h30	7h30 - 13h30 - 18h	
		Maurepas	Synagogue	2 ter rue de la Beauce	19h30	10h30 - 17h30
41	Montigny-le Bretonneux	Chez M. et Mme L. Sapira 5 av. de Touraine		21h	13h30	
		Beth Loubavitch	C.C. du Hameau rue du Fortin	19h15 - 21h	7h30 - 13h - 17h30	
42	Poissy	Synagogue	12 rue Laurence Caroline	19h15 - 21h	7h30 - 18h	
		S. Germain en Laye	Beth Loubavitch	12 ter avenue Carnot	19h30 - 22h	7h30 - 13h - 17h45
43	Versailles	Synagogue	10 rue Albert Joly	19h45	7h15 - 10h - 12h15	
		Chez M. et Mme E. Cohen 93 rue des Chantiers		18h		
44	Athis Mons	Synagogue	28 avenue Jean Pierre Bénard	19h30	7h30 - 10h - 12h30	
		Brétigny	C.C. La Maison Blanche - Infos: 06 50 24 24 63		15h30	
45	Etampes	Info : 06 80 15 37 61		16h		
		Ervy	Campus Evry - Infos: 06 50 24 24 63		22h	13h
46	Gif sur Yvette	Rens, 06 65 96 26 26		20h30	13h45	
		Longjumeau	Synagogue	7 rue Jules Ferry	19h15	9h
47	Massy	Beth Loubavitch	56 qtr rue de Longjumeau	19h30	10h	
		Espace Liberté - 1 avenue du Général de Gaulle		17h30		
48	Menecy	rue Bois de la Justice - Infos: 06 50 24 24 63		20h30		
		Palaiseau	Beth Loubavitch	- 3 rue Pasteur	19h15 - 21h	9h - 13h - 17h
49	Campus Polytechnique			13h		
		Ris Orangis	Chez M. et Mme N. Sebag - 18 quai de la Borde		17h45	
50	S. Geneviève des Bois	Synagogue	18, allée Léo Ferré	19h15	8h - 12h	
		Saclay	Beth Loubavitch	40 rue Alphonse Daudet	19h30	12h30 - 18h
51	Savigny sur Orge	Chez M. et Mme T. Narboni 125 av. Robert Leuthreau		21h30	12h - 13h - 15h - 17h	
		Synagogue	1 avenue de l' Armée Leclerc	19h15 - 22h	8h - 10h	
52	Verrière le Buisson	Infos : 06 61 26 99 57		19h30		
		Vigneux sur Seine	Synagogue	13 rue Gabriel Péri	19h30	8h
53	Antony	Synagogue	1 rue Sderot	19h15	7h45 - 13h - 18h	
		Chez M. et Mme Y. Bokobza 1 allée des Meuniers		23h		
54	Asnières sur Seine	Synagogue	82 rue de RP Christian Gilbert	19h15	13h - 17h30	
		Bagneux	Chez M. et Mme B. Attal 17 bis rue Blanchard		13h	
55	Bois-Colombes	Beth Loubavitch	1 bis rue Raspail	19h15 - 22h	12h30	
		Boulogne Billancourt	Beth Loubavitch	1 rue des Longs Prés	19h20 - 20h20	7h30 - 14h - 17h45
56	Bourg-la-Reine	Chez M. et Mme L. Uzan 9, allée du parc de la Bievre - L'Hay les Roses		23h		
		Villa S. Cyr - 25 boulevard Carnot		19h15	13h	
57	Châtenay Malabry	Faculté de Pharmacie		13h		
		Châtillon	Salle Maison Blanche - 2 rue S. Exupery	20h - 21h - 22h - 23h		
58	Chez Famille Arous	57 avenue de Paris		12h30		
		Clamart	Salle des Fêtes 6 Place Jules Hunebelle		19h15	12h30
59	Clichy	Synagogue	26 rue Mozart	19h15 - 21h	8h - 10h - 13h - 18h	
		Courbevoie	Beth Loubavitch	17 rue Victor Hugo	19h15 - 20h30 22h	7h30 - 10h - 12h 13h - 14h - 17h - 18h
60	Garches	Beth Loubavitch	181 rue de la Porte Jaune	19h30 - 21h15	12h30 - 18h	
		La Défense 8	Beth Loubavitch	59 Jardin Boieldieu	19h15 20h30	12h - 12h30 - 13h 13h30 - 14h - 14h30 15h - 16h - 17h30
61	Le Plessis Robinson	Chez M. et Mme M. Abitoul - 2 rue du Pot Qui Mousse		16h		
		L'opticien - 70 Avenue Charles de Gaulle		12h		
62	Maison des Arts	1 place Jane Rhode		19h15 - 21h		
		Levallois Perret	Beth Loubavitch	129 rue Edouard Vaillant	19h15 - 20h15 - 20h45 21h15 - 21h45	8h-9h15-12h-12h30 13h - 13h45 - 17h45
63	Montrouge	Beth Loubavitch	4 rue René Barthélémy	19h15	de 7h à 18h TLH	
		Nanterre	Synagogue	13 rue du Castel Marly	19h45	8h45 - 12h45 - 17h45
64	Neuilly sur Seine	Synagogue	12 rue Ancelle (M° Les Sablons)	19h15 - 21h 22h - 23h	7h45 et de 9h à 18h TLH	
		Puteaux	Synagogue	18 rue Roque de Fillol	19h15	7h45 - 12h30 - 16h30
65	Rueil Malmaison	Synagogue	6 rue René Cassin	19h15 - 21h30	8h30 - 9h30 - 17h30	
		Sceaux	Beth Loubavitch	28 av. Georges Clémenceau		10h - 12h30 - 18h
66	Sèvres	Ancienne Mairie	68 rue Houdan	19h15-20h-21h-22h		
		Synagogue	92 Grande Rue	19h15 - 20h30		
67	Beth Loubavitch	1 Grande Rue		12h30 - 13h30 - 14h		
		Suresnes	Beth Loubavitch	54 rue Gardenan Lapostol	19h15 - 21h	8h - 13h - 17h - 18h
68	Aubervilliers	Ecole Chnéor	17 rue du Clos Bénard	19h15	de 7h40 à 18h toutes les 20min	
		Aulnay sous Bois	Synagogue	3 avenue Clermont Tonnerre	19h15	8h15
69	Bagnole	Chez M. et Mme M. Zeitoun 72 rue Hoche		20h - 22h	9h - 12h - 18h	
		Chez M. et Mme N. Zaoui 3 rue Sesto Fiorentino			16h - 17h - 18h	
70	Bobigny	Beth Loubavitch	90 rue Henri Gautier		13h - 14h	